



S.I. à vocation scolaire de PRAILLES et AIGONNAY (Siren : 257902494)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Praillles
Arrondissement	Niort
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/06/2004
Date d'effet	01/06/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Christophe JOFFRIT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Praillles
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79793 PRAILLES
Téléphone	05 49 32 81 13
Fax	05 49 32 88 08
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 356
Densité moyenne	40,94

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Aigonnay (217900042)	664
79	Prailles (217902170)	692

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Gestion du regroupement pédagogique des écoles et des charges afférentes : - frais de fonctionnement des écoles - matériel pédagogique et transport scolaire - transports - facturation des repas - tous frais jugés utiles par le comité syndical pour la bonne marche des écoles</i>
Aménagement de l'espace
- Transport scolaire

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)